



Commune de Camoël
1 place de la Mairie
56130 CAMOËL

Le Conseil Municipal se réunira

**Le vendredi 09 juin 2023 à 19 heures
à la Mairie**

Elections Sénatoriales

Désignation de trois délégués titulaires et de trois suppléants

Ordre du jour

- Approbation de la séance du 07 avril 2023
- Taxe d'Aménagement : reversement de 5% du produit à Cap Atlantique
- Contrat Local de Santé 2023-2027 : convention de financement
- Voile scolaire : partenariat pour le transport des élèves de CM2
- Indemnités 2023 pour le gardiennage de l'église
- Ecole Saint Joseph : demande de subvention pour financer un service civique
- RIFSEEP : révision de la délibération instaurant le régime indemnitaire
- Cession d'une bande de terrain le long de la parcelle AE 652
- Cession de la parcelle AI 531 (régularisation)
- Eclairage Public : contrat de partenariat avec Morbihan Energies pour la maîtrise de la demande en énergie
- Groupement de commande des missions de coordinateur de sécurité et de prévention de la santé
- Groupement de commande pour l'achat, l'entretien et le contrôle des hydrants
- Questions Diverses

Camoël, le 25 mai 2023

Le Maire,

Bernard LE GUEN

